



COMMUNE DE DAMPIÈRE SUR LE DOUBS 25420

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 DÉCEMBRE 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS le QUATRE DÉCEMBRE à 18h45, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yanick GENIN, Maire.

Présents : Mesdames ANDRIEUX Marie-Hélène, CHARRIER Béatrice, EGGENSPILLER Muriel et Messieurs BONNOT Pierre-Marie, GANARD Michel, GENIN Yanick, LARRIERE Thierry, MITTON André, RENAUD Jean-Claude et VADAM Pascal

Absente excusée : Mme ROUX Katy

Secrétaire : Béatrice CHARRIER.

Approbation du compte rendu de la réunion du 08 novembre 2023.

1. Adhésion aux missions complémentaires du centre de gestion du Doubs

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les missions que le centre de gestion effectue pour le compte des collectivités qui adhèrent à son service. À compter du 1^{er} janvier 2024, le taux de cotisation au centre de gestion du Doubs passera à 2.06%. Le centre de gestion proposera aux collectivités des missions complémentaires payantes qui seront facturées à l'acte selon la tarification en vigueur de la convention signée.

Le conseil municipal donne son accord et charge Monsieur le Maire de signer ladite convention d'adhésion aux missions complémentaires du centre de gestion.

2. Prime pouvoir d'achat

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est possible d'octroyer, une prime spéciale pouvoir d'achat suite à l'inflation, aux agents de la collectivité d'un maximum de 800€. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder la prime de 300€ proratisée au temps de travail à son agent technique .

3. Détermination du taux de promotion pour avancements de grade dans la fonction publique

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour la carrière d'un agent, il est nécessaire de fixer un taux de promotion afin qu'il puisse bénéficier d'un avancement de grade dès qu'il aura rempli les conditions nécessaires à son évolution de carrière.

Le conseil municipal, l'exposé du maire entendu, décide de fixer le taux à 100% pour le grade d'accès d'adjoint technique.

4. Encaissement chèque GROUPAMA

Suite au sinistre ayant atteint des biens feux tricolores de la commune le 09 mars 2023, la mairie a perçu un chèque d'un montant de 1842.85€ de l'assureur GROUPAMA.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'encaissement du chèque d'un montant de 1842.85€, mais demande à GROUPAMA de nous rembourser la franchise.

5. Avant-projet rue de Prunevelle

Suite à l'exposé de l'entreprise BDP à la précédente réunion, le conseil municipal se prononce contre le projet pour l'instant et propose de demander des devis à d'autres sociétés. Le projet est mis en suspens.

6. Comptes-rendus des commissions

Impasse de la Libération

Nous avons réceptionné deux devis :

EUROVIA pour 52 532.28 € TTC et COLAS pour 50 983.80 TTC

Certaines prestations de l'entreprise EUROVIA sont à revoir à la baisse par rapport à l'autre entreprise. Le conseil municipal attend le nouveau devis qui doit être fait par l'entreprise EUROVIA à prestations équivalentes. Le conseil municipal décidera du prestataire à la prochaine réunion.

Plateau rue de la Libération

Monsieur le Maire a demandé des devis afin d'enlever le dernier plateau rue de la Libération. Deux devis ont été reçus : EUROVIA pour 7 097.76€ et COLAS pour 7 640.40€

Le conseil municipal accepte le devis d'EUROVIA.

Feux tricolores

La batterie et le programmeur ont été changés pour la somme de 873.60€.

Les signaux piétons sont en défaut d'affichage : l'entreprise Baumgartner avait établi un devis de 6 537.50€ en date du 10 mai 2023, à vérifier si les travaux ont été effectués.

Panneaux 30km/h et STOP rue du Lavoir

Le conseil municipal valide le devis pour l'achat de panneaux 30km/h et STOP à installer rue du Lavoir pour la somme de 1 883.06€ à l'entreprise Direct Signalétique.

Porte coulissante pour la salle La Communale

L'installation d'une porte coulissante est prévue à la salle La communale, un devis de l'entreprise CUBE nous est parvenu pour 2 324€ HT pose incluse. Le conseil municipal demande des devis vers d'autres entreprises.

Stores pour la salle La Communale

La pose de 6 stores pour la salle la communale est prévue. Un devis de l'entreprise CUBE nous est parvenu pour la somme de 1 800€ HT. D'autres devis seront demandés.

Logements communaux

Une cabine de douche chez un locataire a été changée suite à une fuite : facture de 899€ HT.

Repas des aînés

118 repas ont été servis pour un prix de revient de 38.56€/personne.

Colis des aînés

40 colis seront confectionnés et distribués le samedi 9 décembre 2023.

SIVU :

- La balayeuse n'a pu intervenir en novembre, elle est en panne, on recherche une autre entreprise.
- Les employés doivent poser en priorité les décorations de Noël dans les villages d'Étouvans, Berche et Écot.
- Le contrat de la personne recrutée en intérim se termine le 15 décembre 2023.
- Nids de poule sur route : impossibilité de se procurer de l'enrobé à froid dans l'immédiat.
- Un inventaire sera fait en début d'année pour l'achat de matériel.

7. Divers

- Réunir la commission des listes électorales.
- Retrait des containers du point R (plastique/carton/papier) à partir du 11 décembre 2023.
- Lumières extérieures de la salle intercommunale à remettre en service sur le compteur de la salle et non plus sur l'éclairage extérieur.

Fin de séance à 20h56